



ÉDITORIAL

Chers amis des monastères,

Dès avant la clôture comptable, nous savons que, grâce à vous, l'année sera exceptionnelle : 2 800 dons de plus qu'en 2024, **pour un montant cumulé qui devrait dépasser de 5 millions d'euros celui de 2024.**

C'est une très bonne nouvelle puisqu'en parallèle, les communautés ont été très actives sur le plan des travaux. La preuve en est l'attribution par le Bureau, dans le courant de l'année dernière, **de 8 millions d'euros d'aides financières sur projet**, un montant encore jamais atteint (+2,5 millions par rapport à 2024).

Les chiffres définitifs vous seront tous communiqués, comme chaque année, après le Conseil d'administration de mai (*Lettre* de juin). Mais déjà, permettez-moi de vous **remercier chaleureusement pour votre généreux engagement à nos côtés !**

Malgré les drames qui ont marqué l'entrée dans la nouvelle année, et les diverses inquiétudes qui nous parviennent « du monde », **nous nous sommes lancés résolument et avec confiance en 2026** et comptons sur vous, si vous le pouvez, pour continuer votre soutien aux communautés cette année.

Bon Carême à tous !

Ma tante
Madeleine Tantardini
Directeur



CARÊME 2026



Père François-Marie Humann,
président de la Fondation

Jeûne, prière et aumône sont les trois actes qui caractérisent de manière traditionnelle la conversion à laquelle le Carême nous appelle. Cela est bien connu. **Ce qui l'est peut-être moins, c'est combien ces trois actes ne font qu'un**, combien ils sont inséparables : « La prière frappe à la porte, le jeûne obtient, la miséricorde reçoit », dit saint Pierre Chrysologue. Nos communautés monastiques ont la coutume de prier pour leurs bienfaiteurs, unissant ainsi la prière et l'aumône. « Celui qui veut qu'on lui donne doit donner », dit encore le même auteur.

Que ce Carême nous fasse entrer dans une chaîne de communion fraternelle **où grandissent, par le jeûne, un désir plus grand de l'amour de Dieu**, par l'aumône et le partage, une générosité en acte, et par la prière, une véritable solidarité entre ceux qui donnent et ceux qui reçoivent, afin que tous, nous devenions UN.

VIE DE LA FONDATION : UN NOUVEAU PRÉSIDENT !

Lors du dernier Conseil d'administration du 16 octobre 2025, après 13 années de service, Dom Guillaume Jedrzejczak a renoncé à sa charge de président de la Fondation des Monastères pour pouvoir se consacrer pleinement à ses nombreuses autres missions. Un moment émouvant où **la Fondation - administrateurs et salariés - a pu lui exprimer sa gratitude** pour ses précieux apports et pour son dévouement durant toutes ces années.

Le Père François-Marie Humann a ensuite été élu nouveau président. Administrateur depuis 2012, il est aussi enseignant en théologie et Abbé de l'Abbaye prémontrée Saint-Martin de Mondaye (Calvados). Qu'il soit vivement remercié d'avoir accepté cette nouvelle responsabilité !

INFO ! Abbaye de Bonneval : lauréate du 1^{er} Grand Prix Pèlerin du Patrimoine Monastique

Mardi 18 novembre dernier, a eu lieu la 35^e édition du Grand Prix Pèlerin du Patrimoine. Au cours d'une soirée-événement 7 prix ont été remis par 7 mécènes à 7 lauréats. Il s'agissait pour la Fondation de sa première participation en tant que mécène. Pour cette première, quatre projets concouraient pour le Prix du Patrimoine Monastique (voir la *Lettre* n° 23 de novembre)



C'est le projet de rénovation de la toiture de la Tour Saint-Jacques porté par l'abbaye de Bonneval qui a le plus attiré l'attention du jury. L'accueil des pèlerins de Compostelle, l'enthousiasme de tous autour du projet – évêque, député, maire, membres d'associations locales, hospitaliers – le dynamisme de cette communauté de 38 sœurs cisterciennes ont su convaincre. André



Dupuy, administrateur de la Fondation, a remis le prix à sœur Bernadette, responsable du projet, accompagnée de sœur Aleksandra. Leur joyeuse et pétillante présence, leur témoignage de vie religieuse ont, de l'avis de tous les participants, apporté un vrai plus à cette belle soirée.

VIDÉO DU PROJET SUR NOTRE SITE OU



TRÉSOR DES MONASTÈRES

À BOUZY-LA-FORÊT, DE L'EAU... D'Émeraude

Madame de Sévigné, dans une de ses célèbres lettres à sa fille, évoque en 1685 « une eau d'émeraude qui console et perfectionne tout », et en particulier sa jambe blessée après un accident de carrosse ! Est-ce celle des Bénédictines de Notre-Dame du Calvaire fondées en 1617 à Poitiers et en 1638 à Orléans ?

Selon la tradition orale, les Bénédictines d'Orléans fabriquaient cette lotion médicamenteuse depuis qu'un apothicaire en avait livré le secret à sa bonne, qui souhaitait rentrer comme sœur converse au monastère.

Il est donc possible que notre *Eau d'Émeraude* ait été conseillée à Madame de Sévigné par une de ses connaissances qui fréquentait l'un des couvents de la jeune Congrégation. Toujours est-il que cette *Eau d'Émeraude* fait partie de l'histoire et de l'identité du monastère orléanais.

Quatre siècles de fabrication...

On en trouve des traces écrites dans les annales de la communauté au 18^e siècle. Pendant la Révolution par exemple, un sans-culotte atteint de phtisie pulmonaire découvrit lors d'une perquisition chez nos mères, des bouteilles d'*Eau d'Émeraude* ; il en avala une d'un trait et se retrouva guéri au bout de quelques jours après avoir traversé... un coma éthylique ! L'*Eau d'Émeraude* est un alcool à 50°, rappelons-le : à consommer avec modération donc. Pendant la guerre de 40, la communauté a dû fuir l'invasion allemande mais les Orléanais réclamaient leur *Eau d'Émeraude* et leurs religieuses avec, pour la produire ! Ces dernières, obéissant à cet impérieux appel, rentrèrent de Bourges pour poursuivre leur mission de prière et de travail à l'ombre de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans.



... d'évolutions...

Les composants de base de l'*Eau d'Émeraude* n'ont pas changé depuis les origines, mais la recette a néanmoins été améliorée au long des siècles. Certaines sœurs plus scientifiques et chercheuses ont introduit une autre levure pour remplacer celle du boulanger, ont cherché une espèce de sauge ou de romarin plus riche en huiles essentielles. La législation sur les produits d'hygiène nous oblige aussi à surveiller très attentivement nos petites bouteilles vertes et donc à faire des



© Monastère de Bouzy-la-Forêt

analyses régulièrement. Malgré les contraintes parfois très lourdes que nous imposent les normes françaises et européennes, il reste toujours un peu de « suspens » dans l'aventure *Eau d'Émeraude*.

... de surprises et d'émerveillement...

Parce que la croissance d'une plante reste encore un peu fantaisiste, qu'un miel diffère d'une année sur l'autre, l'*Eau d'Émeraude* résiste à la standardisation et réserve des surprises plus ou moins agréables aux sœurs de l'atelier. Quand les cuves de fermentation laissent échapper leur petite musique et nous donnent l'impression de vraiment chanter la gloire de Dieu, nos cœurs se mettent à l'unisson et vibrent devant les merveilles de la création. Quand l'alambic déborde de mousse, c'est la panique et l'arrêt immédiat de la distillation. Il faudra trouver un autre miel moins capricieux et **consentir, après quatre siècles de fabrication, à ne pas encore tout maîtriser.**



© Monastère de Bouzy-la-Forêt

... sous le regard bienveillant du Créateur

La nature reste parfois insoumise à nos techniques sophistiquées. Elle nous garde de l'orgueil démesuré et nous rappelle que, dans le livre de l'Apocalypse, c'est la Terre qui sauve les enfants de la femme¹. La fabrication d'un produit comme l'*Eau d'Émeraude*, dont on ne sait jamais d'une fois sur l'autre si le vert sera beau et lumineux, nous invite non seulement à cultiver l'humilité, mais aussi l'émerveillement. Devant la beauté de la nature qui révèle certains de ses secrets, mais en garde d'autres, nous ne pouvons que chercher à comprendre ce qui peut l'être et demeurer dans l'admiration devant le mystère de la vie et de son Auteur.

Sœur Marie-Caroline

Prieure des bénédictines de Notre-Dame du Calvaire de Bouzy-la-Forêt
www.benedictines-bouzy.com
www.eau-emeraude.com

Extrait de l'article publié en juillet 2019 dans *Les Amis des Monastères* n° 199, *Moines et Moniales artistes et créateurs, sentir et goûter la Création*, et actualisé en janvier 2026.

¹ cf. Ap. 12, 16 « Mais la terre vint au secours de la Femme : la terre ouvrit la bouche et engloutit le fleuve projeté par la gueule du Dragon. »

CES COMMUNAUTÉS ONT BÉNÉFICIÉ DE VOTRE SOUTIEN !

INFIRMERIE : rénovation et équipement de l'abbaye des Gardes



L'abbaye Notre-Dame des Gardes est un petit bijou perché sur le point culminant de l'Anjou (216 mètres). Son histoire commence dès le Moyen Âge, vers le 12^e siècle avec l'édification d'un sanctuaire dédié à la Vierge. Alors que le seigneur du lieu était emprisonné, **il lui promit d'édifier en son honneur une chapelle si elle obtenait sa libération.**



© Abbaye Notre-Dame des Gardes

Aussitôt dit, aussitôt fait : celui-ci fut libéré sans tarder et tint promesse en 1465. Les pèlerins commencèrent à affluer vers le sanctuaire où la Vierge fut invoquée sous le vocable de Notre-Dame des Gardes. La vie monastique débute ensuite vers 1605 avec la construction d'un couvent d'ermites de Saint-Augustin qui furent chassés à la Révolution. C'est en 1818 que dix moniales cisterciennes, conduites par Dom Augustin de Lestrang, arrivent sur les lieux pour y fonder une abbaye, avec le soutien de la population villageoise. La communauté attire rapidement de nombreuses vocations jusqu'à atteindre le nombre remarquable de 106 sœurs en 1821 ! En 1904, alors que le pays annonce la dissolution des communautés religieuses, la saisie et l'inventaire de leurs biens, les sœurs sont chassées mais **prennent soin de soustraire la grande statue de la Vierge à l'inventaire** en la transférant dans l'église paroissiale. Les terrains et biens de l'abbaye seront alors vendus puis rachetés... par un bienfaiteur ce qui leur permettra de revenir sur les lieux en 1920 après quelques années en Angleterre.



© Abbaye Notre-Dame des Gardes

Aujourd'hui, la communauté de 28 sœurs élève une soixantaine de vaches et produit confitures et pâtes de fruits. Elle est par ailleurs gardienne du sanctuaire où de nombreux pèlerins viennent encore honorer Notre-Dame des Gardes.

Le projet de travaux actuel concerne notamment la rénovation de l'infirmerie : mise aux normes PMR (personnes à mobilité réduite) de 4 chambres d'infirmerie et de leurs sanitaires, aménagement d'un nouvel ascenseur plus grand qui permettra aux ambulanciers d'intervenir.

Grâce à votre soutien, la Fondation des Monastères a accordé 200 000 € à cette communauté pour ce projet. MERCI !

RÉNOVATION : du réfectoire du Carmel de Pontoise



Le Carmel Saint-Joseph à Pontoise est le second Carmel fondé en France (en 1605)



© Carmel de Pontoise



© Carmel de Pontoise

après celui de Paris, par les compagnes de sainte Thérèse d'Avila, et **le plus ancien encore en activité dans ses bâtiments d'origine.** Car celui de Paris fut fermé à la Révolution et rasé en 1797. Les sœurs sont aussi à l'origine de la diffusion sur le sol français de la dévotion à saint Joseph car leur église est la première de l'Hexagone à lui avoir été dédiée. Le couvent fut confié à la direction de la bienheureuse Anne de Saint-Barthélémy et bénéficia dès ses débuts de la protection de la famille royale, notamment de Marie de Médicis. Il accueillera un autre grand nom de l'histoire du Carmel, Madame Acarie après la mort de son mari. Celle-ci, aussi connue sous le nom de bienheureuse Marie de l'Incarnation, fut la principale introductrice de l'Ordre en France.

Une autre belle figure de la communauté est celle de sœur Marie-Angélique de Jésus, née Yvonne Bisiaux. Cette pianiste talentueuse de la fin du 19^e siècle renonça à la perspective de devenir une personnalité musicale de renom et s'enfuit du domicile familial à sa majorité pour entrer au Carmel où elle resta fidèle jusqu'au bout dans un don radical d'elle-même.

« En 2013, huit carmélites ont été appelées du Brésil pour refonder le Carmel de Pontoise à la demande des sœurs françaises qui constituaient alors la communauté. Après quelques années d'ajustements mutuels, la communauté trouve un équilibre dans une vie fraternelle authentique », nous écrit sœur Marie-Laëtitia du Divin Cœur.

Et, depuis quelques années, la communauté a la joie de voir arriver des candidates françaises portant ainsi la communauté à une quinzaine de sœurs.

C'est dans ce contexte que la Fondation a accordé 200 000 € à la communauté pour la réfection complète de son réfectoire.



© Carmel de Pontoise



© Carmel de Pontoise

RESTAURATION du cloître du monastère de Sarrance

Le monastère Notre-Dame de Sarrance est une splendeur du 17^e et 18^e siècle classée *Monument Historique*. Sarrance est une commune de 150 âmes située dans le



Béarn (64) au cœur de la Vallée d'Aspe. Sanctuaire marial depuis le haut Moyen Âge, à proximité de la frontière espagnole, **Sarrance est une étape de la Via Tolosana, appelée aussi Voie d'Arles**, l'un des grands chemins de pèlerinage vers Compostelle. L'histoire du sanctuaire est amusante. Elle commence au 12^e siècle avec un berger qui perdait régulièrement de vue son taureau. Un jour, en le cherchant, **il l'aperçut de l'autre côté du gave, à genoux devant une grosse pierre**. En s'approchant, il se rendit compte qu'une statue de la Vierge se trouvait sur la roche. De ce miracle naîtra le plus ancien sanctuaire marial des Pyrénées où le roi Louis XI lui-même vint en pèlerinage en 1463 au retour d'une entrevue avec le roi de Castille.

On trouve trace de la présence des Prémontrés à Sarrance dès 1345. Mais les frères doivent quitter les lieux au 16^e siècle durant les guerres de Religion pendant lesquelles l'église et le monastère sont pillés et incendiés. La signature de l'Édit de Nantes leur permettra de revenir jusqu'à la Révolution qui les chassera. Le monastère passe ensuite entre diverses mains jusqu'à être acheté en 2011 par les prémontrés de Mondaye. **Les six frères accueillent les pèlerins et ont entrepris de rénover petit à petit ce joyau. La Fondation des Monastères a accordé 150 000 € à la restauration du cloître.**



RÉNOVATION de la maison de Lourdes des Petites Sœurs de l'Agneau

Les Petites Sœurs de l'Agneau sont une communauté française missionnaire et mendiante, d'inspiration franciscaine et dominicaine et fondée en 1981. **Dynamique, elle est aujourd'hui présente dans 8 pays et compte 21 petits monastères ou fraternités.**



Lourdes est une nouvelle implantation pour la communauté. Petite sœur Jeanne nous écrit : « *Après des années de recherche sans résultat, « Notre Dame » nous accueille depuis janvier 2025 à Lourdes où nous avons trouvé une maison avec un petit jardin et un garage. Le lieu appartenait à une congrégation religieuse qui a dû fermer cette implantation. Sa vétusté et le manque d'isolation nous ont permis d'acheter la maison à un bon prix mais nécessite que nous fassions des travaux : isolation thermique et phonique, électricité, plomberie, étanchéité, huisseries, cloisons et aménagement.*

Par ailleurs, nous prévoyons des travaux de réaménagement en raison de l'usage différent que nous voulons en faire. Par exemple, le garage sera transformé en chapelle ouverte au public. »

La Fondation des Monastères a accordé 80 000 € pour la transformation de ce garage en chapelle ouverte au public.



Comment aider ?

DON EN LIGNE, VIREMENT OU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE : rendez vous sur notre site internet www.fondationdesmonasteres.org

PAR CHÈQUE : ordre du chèque « Fondation des Monastères »

LEGS ET DONATIONS : demandez la brochure par le bon de soutien joint ou à legsetdonations@fondationdesmonasteres.org

Vos dons sont déductibles de l'IR ou de l'IFI, selon votre choix et, pour les dons des entreprises, de l'IS.

Merci pour votre soutien et pour votre générosité !



Avantages fiscaux

66 % de votre don sont déductibles de l'Impôt sur le revenu
ou **75 %** sont déductibles de l'Impôt sur la fortune immobilière
ou, pour les entreprises, **60 %** sont déductibles de l'Impôt sur les sociétés.

Un reçu fiscal est systématiquement envoyé sauf demande contraire de votre part.

Lettre des bienfaiteurs de la Fondation des Monastères

Éditeur : Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique - 14 rue Brunel - 75017 Paris - Directeur de la publication : Dom Guillaume Jedrzejczak
Maquette : Claudine Sauvinet - Imprimé en France - ISSN 2681 - 501X

Fondation des Monastères - 14 rue Brunel - 75017 Paris

☎ 01 45 31 02 02 - ✉ fdm@fondationdesmonasteres.org - 🌐 fondationdesmonasteres.org